



DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique.

QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière déposera le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et le rapport du vérificateur, à la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 7 juin 2022, laquelle sera tenue à 20 h, à l'endroit habituelle des sessions du Conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique.

DONNÉ à Saint-Dominique, ce 18 mai 2022.

Christine Massé
Directrice générale et
greffière-trésorière